Pacé
ville & nature

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261123-D_26_06_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 23 11 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M.	DEPOUEZ Hervé
Mme	LE MARCHAND Régine
M.	BOUFFORT Bertrand
M.	BAURY Samuel
Mme	LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M.	CHARDIGNY Thomas
M.	GARNIER Michel
M.	BABOU Cyprien
M.	ANDRÉ Sylvain
M.	BAUDY Jérôme
M.	GUILLEMET Eric
Mme	PAIMPARAY KANY Véronique
Mme	YSOPE Carine
M.	PERRUDIN Gildas
Mme	D'HEROUVILLE Véronique
Mme	MONTESINOS Esther
M.	BAILLY Cédric
Mme	CHARLÈS Mathilde
Mme	BRENDEL Charlotte
Mme	BROSSERON Christine
M.	LE MARCHAND Julien
M.	ROUAULT Philippe
M.	PHILOUX Pascal
M.	CHAIZE Alain
Mme	ROBIN Amélie
Mme	CHARRIER Catherine
M.	DESMOULIN Gil
M.	JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 17/11/2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 27

Quorum réuni

Étaient excusés :

Mme BOISNARD Karine a donné pouvoir à Mme LE MARCHAND Régine.
Mme HERCEG GALESNE Zlatka a donné pouvoir à Bertrand Bouffort.
Mme LE GALL Josette a donné pouvoir à M. DEPOUEZ Hervé.
Mme QUEMENER Anne-Marie a donné pouvoir à M. ROUAULT Philippe.

Étaient absents :

M. MOKHTARI Mustafa.
M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20h35.

Secrétaire de séance :

M. CHARDIGNY Thomas

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261123-D_26_06_04-DE

06/04 - 23 novembre 2026

Finances – Budget ville - Décision modificative n°1

Le rapporteur,

- expose que les besoins de financements de la collectivité évoluent avec l'exécution du budget depuis son vote au début du mois de mars 2026.

- rappelle qu'une décision modificative budgétaire est un acte voté par le conseil municipal qui permet de modifier le budget en cours d'année, après le vote du budget primitif. Elle sert à adapter le budget aux événements qui n'étaient pas connus lors de son adoption :
    - augmentation ou diminution d'une recette ;
    - ouverture d'un crédit nouveau ;
    - augmentation ou réduction d'une dépense ;
    - ajustement d'opérations d'investissement ;
    - intégration de nouvelles subventions ou participations.

- expose le contenu de la décision modificative n°1 présentée dans le tableau ci-dessous.

Il s'agit pour l'essentiel, en dehors des mouvements de section à section qui se neutralisent, de prendre en compte les éléments suivants :

1.Les ajustements relatifs à des compléments de crédits (pas de signe dans la colonne montant donc +) budgétaires. Il s'agit pour l'essentiel :

a. En section de fonctionnement (**en jaune** pour les recettes **(R) / en bleu** pour les dépenses **(D)** :

- De la prise en compte de recettes supplémentaires perçues :
    - de la part de l'assureur du risque statutaire, pour l'indemnisation de la requalification d'un sinistre en accident de travail avec rétroactivité ;
    - de la part de Citédia, délégataire de la gestion de la salle du Ponant, pour une recette exceptionnelle au titre de 2026 et d'un avoir au titre de 2025 ;
    - de l'ajustement après notifications des taxes foncières et d'habitation prévisionnelles et des compensations d'exonérations de taxes foncières.
- De la prise en compte de crédits insuffisants sur les postes de dépenses du chapitre 012, relatif à la masse salariale, et de l'ajustement après notification du prélèvement de l'amende au titre de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain imposant une part de 25% de logements locatifs sociaux sur le nombre total de résidence principale de la commune.

b. En section d'investissement (**en vert** pour les recettes **(R) / en orange** pour les dépenses **(D)** :

- De la prise en compte de recettes supplémentaires à la suite de la notification du montant définitif du Fonds de Compensation de la Taxe sur la taxe sur la Valeur Ajoutée, et de l'attribution d'une subvention, de la part de l'Etat, pour l'installation de capteurs intelligents Eco Data dans les bâtiments municipaux.
- De la prise en compte de dépenses supplémentaires sur les opérations relatives à la création du réseau de chaleur biomasse et de la rénovation du nouveau centre technique municipal.

2.Des ajustements relatifs à des réductions (signe - dans la colonne montant) de crédits budgétaires. Il s'agit pour l'essentiel :

a. En section de fonctionnement :

- De la prise en compte du montant plus faible que prévu de la dotation forfaitaire globale de fonctionnement, versée par l'État, et de la subvention de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour le service public petite enfance finalement rattachée à l'exercice comptable précédent 2025.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261123-D_26_06_04-DE

- De la prise en compte de dépenses qui ne seront pas réalisées sur l'exercice comptable 2026, à savoir des études urbaines prospectives, l'ajustement à la baisse de la contribution au Syrenor et la réduction des dépenses d'entretien de terrains.

b. En section d'investissement :

- De la prise en compte d'une diminution du montant de l'emprunt, l'objectif étant de ne pas dépasser le volume de 700 k€ d'emprunt nouveau correspondant au déblocage du solde du dernier emprunt de 1 M€ conclu fin octobre 2025.
- De la prise en compte de dépenses non réalisées sur l'exercice comptable 2026, à savoir le report du remplacement d'un tracteur, la réaffectation d'un achat de véhicule Goupil vers un camion benne.

Vu *le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-11 ;*
Vu *la délibération n°40/02 du Conseil Municipal en date du 4 mars 2026 portant vote du budget primitif de la Commune afférent à l'exercice 2026 ;*
Vu *l'instruction budgétaire et comptable M57 ;*
Considérant *que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent ;*
Considérant *la nécessité de procéder à des ajustements au budget de la Commune de l'exercice 2026 ;*
Considérant *l'avis favorable émis par la commission mixte lors de sa réunion du 9 novembre 2026 ;*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE :
à l'ouverture et à l'ajustement des crédits suivants (D = dépenses, R = recettes, F = Fonctionnement, I= Investissement).

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261123-D_26_06_04-DE

R	F	FINA	01	74111		74	FINA		R	AJUSTEMENT DOTATION FORFAITAIRE	-39 266,00
R	F	FINA	01	74718		74	FINA		R	SUBVENTION ASP - CAF SERV PUBLIC PETITE ENFANCE	-24 393,00
R	F	FINA	01	732221		73	FINA		R	AJUSTEMENT FONDS PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INTERC	-4 368,00
R	F	FINA	01	74833		74	FINA		R	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	15 307,00
R	F	FINA	311	75888		75	FINA	LEPONANT	R	AVOIRS CITEDIA SUR DSP 25	22 655,13
R	F	FINA	01	73111		73	FINA		R	ABONDEMENT TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION	26 977,00
R	F	FINA	311	7062		70	FINA	LEPONANT	R	ABONDEMENT RECETTES CITEDIA	44 666,56
R	F	PAIE	11	6419		013	POLI		R	REMBOURSEMENTS RELYENS CONTENTIEUX JD	87 000,00
D	F	FINA	01	023		023	FINA		O	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-126 355,67
D	F	DST	020	6288		011	URBA		R	REPORT 3 ETUDES URB GRIGNON LAMENN CHALO	-60 000,00
D	F	FINA	420	65568		65	FINA		R	CONTRIBUTION SYRENOR SUITE DM COMITE SEPT	-19 400,00
D	F	DST	511	61521		011	VERT		R	BAISSE SUR MARCHE ENTRETIEN DE TERRAINS	-15 000,00
D	F	DST	511	611		011	VERT		R	RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX	-10 000,00
D	F	ADG	020	6227		011	DIRG		R	BAISSE FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	-7 000,00
D	F	CULT	020	6232		011	SPEC	14JUILLET	R	ANNULATION FEU ARTIFICE 14 JUILLET	-6 600,00
D	F	FINA	311	611		011	FINA	LEPONANT	R	AJUSTEMENT REMUNERATION CITEDIA	-5 154,00
D	F	DST	322	61521		011	VERT	ATHLE	R	BAISSE NETTOYAGE ET REPRISE IMPACTS PISTE	-4 102,95
D	F	DST	020	61551		011	MECA		R	BAISSE LOCATION ACHAT VEHICULES	-4 070,00
D	F	ADG	020	6156		011	INFO		R	MAINTENANCE ADELYCE MODIF IMPUTATION	-4 000,00
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	BAISSE REFECTIONS LOCAUX ANC PM	-2 000,00
D	F	ADG	020	6156		011	INFO		R	MAINTENANCE TECHNOCARTE MODIF IMPUTATION	-1 609,00
D	F	ADG	020	65818		65	INFO		R	LICENCE ANYDESK	240,00
D	F	DST	321	615221		011	BATI	IROISE	R	ENT ECLAIRAGE SALLE PARQUET	796,85
D	F	DST	020	611		011	BATI		R	VERIFICATION PERIODIQUE GAZ ET ELECTRICITE	798,00
D	F	DST	211	615221		011	BATI	GUYGERMA	R	RECOUVREMENT SOL AMIANTE	912,00
D	F	DST	4221	6068		011	BATI	MULTIACC	R	PLINTHES ET MASTIC CALIN COPAIN	1 050,56
D	F	DST	020	611		011	BATI		R	VISITE INITIALE ELECTRIQUE DU CTM	1 168,60
D	F	DST	311	61558		011	BATI	LEGOFFIC	R	CHGT CARTE ELEC DETECTEUR PORTE AUTO	1 258,49
D	F	DST	020	6068		011	BATI	EXTERIIEUR	R	PASSERELLES BOIS ET MADRIERS ACCES BOIS	1 320,38
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	DIAGNOSTICS ANC ATELIER AVANT LOCATION	1 411,20
D	F	FINA	30	65748		65	FINA		R	SUBV LOCATION GRPE LECTRO FAUCHE ET POMPIER	1 650,00
D	F	DST	321	6068		011	BATI	CHASSEBO	R	BOUTONS POUSSOIRS DOUCHES VEST HONNEUR	1 782,00
D	F	ADG	020	611		011	INFO		R	DEPOSE CABLE FIBRE ATELIER	1 824,80
D	F	DST	020	6156		011	BATI	ATELIERS	R	MAINTENANCE PORTAIL COULISSANT	1 890,00
D	F	ADG	020	65818		65	INFO		R	INTERFACE OPEN AGENDA LOGICIEL DIESE	2 040,00
D	F	DST	311	6068		011	BATI	LEPONANT	R	ACCOUDOIRS PONANT	2 073,60
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	REPRISE COUVERTURE CTM	2 077,27
D	F	DST	511	6068		011	VERT		R	BRIQUE AIRE JEUX INTERGE TOUCHE MILON	2 291,24
D	F	DST	311	615221		011	BATI	LEGOFFIC	R	CLOISONS ET PEINTURE PAROIS SCENE ESCAPADE	2 372,74
D	F	DST	322	61521		011	VERT	FOOT	R	REPARATION SYS ARROSAGE TERRAINS	2 621,47
D	F	DST	311	615221		011	BATI	LEPONANT	R	TRIBUNES - CHGT ROUES ET AXES	2 829,00
D	F	DST	321	6068		011	BATI	CHASSEBO	R	CHANGEMENT 5 POUTRES STEEPLE	2 995,00
D	F	DST	312	615221		011	BATI		R	MOTEUR CLOCHES EGLISE	3 059,32
D	F	DST	321	615221		011	BATI	BOBET	R	REPARATION FUITES CHENEAUX	3 258,88
D	F	ADG	313	6156		011	INFO		R	CPLT MAINTENANCE RFID TOTEMS	3 700,00
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	REPARATION COUVERTURES MULTISITES	4 878,09
D	F	FINA	311	6558		65	FINA	LEPONANT	R	ABONDEMENT DSP 2026 PONANT	5 000,00
D	F	FINA	323	65568		65	FINA		R	ABONDEMENT PARTICIPATION SIVU AQUA OUEST	4 217,00
D	F	ADG	020	6227		011	DIRG		R	PROTOCOLE TRANSACTIONNEL JD CONGES PAYES	5 169,90
D	F	DST	311	61558		011	BATI	LEGOFFIC	R	SECURISATION ASCENSEUR LE GOFFIC	5 419,20
D	F	ADG	020	65818		65	INFO		R	CHGT IMPUT MAINTENANCE ADELYCE ET TECHNO	5 609,00
D	F	DST	511	61521		011	VERT		R	REPARATION PILIER CHATEAU TOUCHE MILON	5 643,00
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	REPRISE SUR MUR EN BAUGE ANCIENNE PM	6 252,36
D	F	DST	020	6068		011	BATI	EXTERIIEUR	R	PASSERELLES BOIS ET BARRES ANTIDERAPANTES	7 070,40
D	F	DST	020	611		011	BATI		R	REVISION VERIF GAZ ELEC APAVE	7 189,96
D	F	DST	020	615221		011	BATI		R	EXTERNALISATION ENTRETIEN TOITURES	13 000,00
D	F	FINA	01	739116		014	FINA		R	HAUSSE PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ART. 55 LOI SRU	28 000,00
D	F	PAIE	11	64111		012	POLI		R	RAPPEL SALAIRES CONTENTIEUX JD	80 000,00
D	F	PAIE	331	64131		012	ALSH		R	ABONDEMENT REMUNERATIONS	161 000,00
D	F	REST	281	60623		011	REST		R	ABONDEMENT ALIMENTATIONS	10 000,00
R	I	FINA	01	1641		16	FINA		R	EMPRUNTS EN EUROS	-84 246,02
R	I	FINA	01	021	000	021	FINA		O	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-126 355,67
R	I	DST	01	1348	000	13	URBA		R	PARTICIPATION ASSO CHENUS AIRE TOUCHE MILON	8 000,00
R	I	DST	020	1328	101	13	BATI		R	CAPTEURS ECO DATA BATIMENTS PUBLICS- SDE35	33 000,00
R	I	FINA	01	10222		10	FINA		R	F.C.T.V.A. AJUSTEMENT	67 091,00
D	I	DST	511	2158	905	21	MECA		R	REPORT ET RELEXION RPLCT TRACTEUR	-123 000,00
D	I	DST	212	2188	202	21	VERT		R	REAFFECTATION VEGETALISATION COUR GGE VERS HCG	-50 000,00
D	I	DST	511	21578	905	21	MECA		R	ACHAT GOUPIL ANNULE PAR CAMION BENNE	-41 000,00
D	I	DST	321	2313	402	23	BATI	CHASSEBO	R	ANNULATION SEPARATION DES COMPTEURS	-25 000,00
D	I	DST	518	2313	101	23	BATI		R	REPORT MOE MAISON DE LA CLAIS	-25 000,00
D	I	DST	025	2128	911	21	VERT	CBEAUSOLE	R	TRVAUX EXTENSION CIMETIERE	-24 500,00
D	I	DST	321	2313	401	23	BATI		R	REPORT PARTIEL REFECTION BOBET	-20 000,00
D	I	DST	511	21578	905	21	MECA		R	REIMPUTATION ACHAT KANGOO ELECTRIQUE	-15 000,00
D	I	DST	311	21314	610	21	BATI	LEPONANT	R	ANNULATION ETUDE REHABIITATION SANITAIRES	-10 000,00
D	I	DST	322	2313	411	23	BATI		R	INSCRIRE 2028 2ND TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	-10 000,00
D	I	DST	025	2128	911	21	VERT	CBEAUSOLE	R	BAISSE CIMETIERE 2026 ET INSCRIPTION EN 2027	0,00
D	I	DST	518	2313	101	23	BATI		R	SIGNALETIQUE NVX LOCAUX PM	1 728,23
D	I	ADG	020	2051	101	20	INFO		R	CPLT LOGICIEL ENFANCE JEUNESSE INOE	3 200,00
D	I	DST	311	2188	610	21	BATI		R	ACHAT LAVE VAISSELLE PONANT	6 561,08
D	I	DST	511	21828	905	21	MECA		R	REIMPUTATION ACHAT KANGOO ELECTRIQUE	15 000,00
D	I	DST	511	21828	905	21	MECA		R	ACHATS TWINGO	24 500,00
D	I	DST	511	21828	905	21	MECA		R	ACHAT CAMION BENNE	30 000,00
D	I	DST	020	21318	103	21	BATI		R	CPLT OPERATION CTM	40 000,00
D	I	DST	213	2128	201	21	VERT		R	REAFFECTATION VEGETALISATION COUR GGE VERS HCG	50 000,00
D	I	DST	020	2313	801	23	BATI		R	ABONDEMENT OPERATION RESEAU CHALEUR	70 000,00

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261123-D_26_06_04-DE

Quorum réuni : 27 élus présents

Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Thomas CHARDIGNY.

Le Maire,
Hervé DEPOUEZ

MAIRIE DE PACE (Ille et Vilaine)